

LA MAISON D'ACCUEIL SAINT-PAUL

Fondée en 1978 par l'abbé Michel Diricq, ancien Doyen de Binche, et des jeunes chrétiens montois, la Maison d'accueil Saint-Paul accueille des hommes majeurs en grandes difficultés sociales à qui elle apporte l'hébergement, l'assistance au plan social et l'aide à la réinsertion.

La Maison Saint-Paul dispose de 51 lits répartis sur 3 lieux de vie, 2 maisons à Mons, dont une ouverte 24 heures sur 24 et 1 à Flénu.

Elle est agréée par le Ministère wallon de l'Action sociale et de la Santé.

Une équipe permanente de 23 personnes, direction, assistants sociaux, éducateurs, personnel administratif et logistique, assure le travail sur le terrain et la gestion journalière de l'association.

Une dizaine de volontaires apportent leur collaboration bénévole à différentes tâches : atelier d'alphabétisation et de dessin, fêtes, administration sans oublier le Conseil d'administration et l'Assemblée générale.

Voulez-vous devenir membre de notre Assemblée générale et/ou Bénévole ? Contactez Patrick Marlière ou Lucie Mahieu au 065/34.80.94.

Notre compte :

BELFIUS BE82 7995 1594 9668

**Tout versement à partir de 40 €
Donne droit à l'exonération fiscale.**



P605178

Maison d'Accueil Saint-Paul A.S.B.L.
Rue Saint-Paul 17 à 7000 MONS
☎ 065/34.80.94

✉ **secretariat@maison-saint-paul.be**
f Maison d'Accueil Saint-Paul
www.maisonsaintpaul.be

ECHO

de la Maison Saint-Paul

Périodique trimestriel

44° année

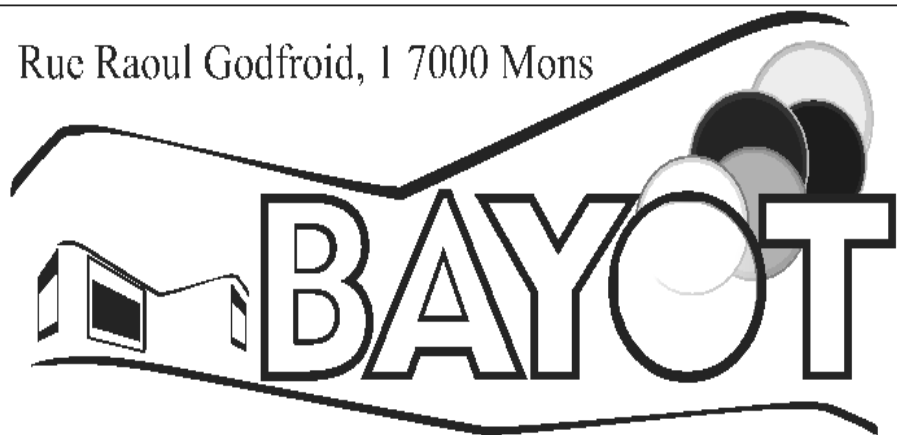
N° 171

Juin 2023

Éditeur responsable : Michel DIRICQ, rue Saint-Paul, 17 à 7000 Mons

AVEC LE SOUTIEN DE

Rue Raoul Godfroid, 1 7000 Mons



Tel 065/33.53.01 www.bayot.be



CHAUFFAGE - SANITAIRE - CLIMATISATION - VENTILATION

AV. NOUVELLES TECHNOLOGIES, 67
7080 FRAMERIES

INVITATION

Madame, Monsieur,
Chers collègues, voisins et amis,



Les résidents, le personnel et le Conseil d'administration de la Maison d'accueil Saint-Paul vous invitent aux **portes ouvertes de leur nouveau site d'hébergement, au 27 de la rue Jean Lescarts à Mons, le vendredi 16 juin de 13H30 à 18H.**

Après la visite de la maison, une réalisation qui a pris du temps et dont nous sommes fiers, nous aurons l'occasion d'échanger autour d'une collation et de quelques animations et c'est bien l'essentiel : être un lieu qui tisse du lien.

Pour faciliter notre organisation, merci de confirmer votre participation par mail à cette adresse ou par téléphone.

Au plaisir de vous retrouver.



Dans quel milieu vivait enfin ce jeune un peu turbulent que la police compte ramener chez lui pour *calmer le jeu* et qui implore les agents de le déposer n'importe où ailleurs que chez lui ?

La jolie citation d'Antoine de Saint-Exupéry, tirée de son recueil d'essais autobiographiques *La terre des hommes* édité en 1939, ne fait écho pour aucun d'eux, alors qu'elle évoque pour nombre d'entre nous toute la douceur d'un foyer tant aimé. « *Le merveilleux d'une maison [dit-il] n'est point qu'elle vous abrite ou vous réchauffe, ni qu'on en possède les murs. Mais bien qu'elle ait lentement déposé en nous ces provisions de douceur. Qu'elle forme, dans le fond du cœur, ce massif obscur dont naissent, comme des eaux de source, les songes.* »

Si ces « *provisions de douceur* » nous renvoient directement à de tendres images de nos maisons de famille, de retrouvailles enjouées, de greniers recelant mille trésors ou de jardins enchanteurs, pour d'autres comme les hommes que nous côtoyons ici tous les jours, la première partie de la phrase est bien plus évocatrice : *une maison qui vous abrite et qui vous réchauffe*. Nous saisissons alors la dichotomie de nos représentations et le biais qu'y adjoint notre parcours personnel.

Cet écart sémantique, souvent négligé, renvoie formellement aux revendications du *syndicat des Immenses* rencontré dernièrement à l'Association des Maisons d'Accueil. Dans le thésaurus de mots nouveaux que dresse ce groupement de personnes sans logement dans un ouvrage collectif publié en 2022¹, « *Immense est la dénomination ni stigmatisante, ni réductrice desdits sans-abri, sans domicile, sans-logis, sans-papiers, SDF, précaires, mal-logés ou habitants de la rue* ». Et l'une de leurs revendications porte précisément sur le choix des mots comme moteur de mobilisation.

« *Sans-chez-soi* est ainsi la qualité des personnes privées d'un authentique chez soi, dormant à l'extérieur mais aussi hébergées chez un proche, dans un squat ou une occupation, un centre d'hébergement d'urgence, un hôtel ou une maison d'accueil ». Ils ont raison. Nous mesurons clairement la différence entre *être à l'abri* et *avoir son chez soi*. De nombreuses villes se lancent dans le dénombrement des personnes sans chez soi sur leur territoire, un enjeu éminemment politique délicat mais important.

¹ *Politique & Immensité*, syndicat des immenses sous la direction de Laurent d'Ursel et Nicolas Marion, Maelström REEVOLUTION, octobre 2022. P. 67

Dénombrer, c'est sortir de l'ombre et faire exister. Dénombrer, c'est se confronter aux questions du « *comment ça se fait* » et « *qu'est-ce qu'on peut faire* », tout l'inverse de la *nécropolitique* à l'œuvre dans les politiques sociales et dénoncée par les Immenses, à savoir une forme de maltraitance qu'on retrouve dans le pourrissement des situations (J'ai des tas d'exemples : untel habite ici depuis sept semaines et n'y est toujours pas domicilié. Tel autre a introduit une demande d'indemnisation à la mutuelle voilà deux mois et reçoit aujourd'hui un avis d'inadmissibilité. Tel autre encore attend son premier revenu depuis trois mois...) ; de la maltraitance qu'on retrouve aussi dans le glissement insidieux du *droit* vers la faveur ou encore dans toute sorte de discriminations (ne fût-ce que celle à l'insertion professionnelle que nombre de CPAS refusent à nos hommes parce qu'ils vivent en maison d'accueil). Dénombrer, c'est reconnaître et chercher des solutions.

Des solutions, voilà trente ans qu'on en conçoit, depuis la dépénalisation du vagabondage en 1993, nous rappelle Marjorie Leluvre dans un article de l'Observatoire consacré tout entier à l'accompagnement vers et dans le logement². Mais « *le sans-abrisme a d'abord fait l'objet d'un traitement humanitaire. Il s'agit avant tout d'éviter que des personnes ne meurent en rue* » ajoute-t-elle. « *Durant cette période, le lien entre politique du logement et traitement public du sans-abrisme ne se fait que de manière très marginale* ». Depuis, le Code wallon de l'action sociale et celui du logement sont toujours sous la tutelle de deux Ministres différents. Peut-on alors vraiment espérer que l'ambition commune soit de garantir à chacun la possibilité d'avoir son *chez soi* plutôt qu'un *abri* ? Cette une question politique bien plus que sémantique.

Une autre question politique s'impose. S'il est indéniable que, souvent, de nombreuses et graves difficultés personnelles jettent à la rue, il ne faut pas oublier qu'au même titre que la santé, l'enseignement ou la justice, le moyen de sortir de la rue est, lui, une question structurelle d'ordre publique. À quand un accès au logement de qualité à prix abordable ? À quand la fin du statut de cohabitant des allocataires sociaux ? À quand la possibilité de colocation pour tous ? Si les maisons d'accueil constituent le lieu tout indiqué pour diagnostiquer, soulager, réparer et prévenir ces nombreuses et graves difficultés

² « *L'accompagnement en logement comme fondation essentielle de la réinsertion des personnes sans-abris* », M. Leluvre, Observatoire n°108, octobre 2021.

personnelles, elles manquent cruellement d'issues après l'hébergement. À bon entendeur...

Dans l'espoir et en attendant que chacun de nos résidants ait son propre *chez soi*, de la forme qui lui convienne, à la Maison Saint-Paul, nous œuvrons à faire de nos maisons un lieu que nous habitons ensemble. « *Dans ma maison vous viendrez. D'ailleurs ce n'est pas ma maison* ».

Aussi désopilant que cela puisse paraître en ce lieu dédié exclusivement aux hommes depuis près d'un demi-siècle, nous cherchons d'abord à être « *une maison qui lentement dépose en nous des provisions de douceur comme des eaux de source...* », une maison où l'on se (re)construit dans la sécurité et dans le respect, une maison où les rires et l'entraide supplantent les coups durs, une maison où les mots réparent les maux, une maison propre, soignée, belle et confortable, une maison qui n'a pas peur de mettre la barre haut en matière de chez soi. C'est notre carte de visite, autant pour nos maisons d'accueil que pour nos logements collectifs. Et notre installation dans notre nouvelle maison de la rue Jean Lescarts le démontre une fois encore. Nous n'en sommes pas peu fiers. Merci à tous pour votre soutien et plein, plein succès à tous nos résidants.

Lucie Mahieu

« **DANS MA MAISON VOUS VIENDREZ D'AILLEURS CE N'EST PAS MA MAISON** »

Jacques Prévert, 1949

Cette déroutante locution extraite d'un poème de Jacques Prévert, que Yves Montand a chanté en 1962, recèle à elle seule à peu toute l'ambiguïté de notre maison : une maison que chacun peut faire sienne sans qu'elle soit vraiment à aucun d'entre nous. C'est du moins l'ambitieux souhait qu'on nourrit pour elle.

Pourtant, l'idée que vous et moi on se fait d'un logement, et très particulièrement de notre maison, n'est assurément pas celle qu'en ont les gens qui vivent dans la rue ou même nos résidants. Les exemples ne manquent pas, à qui le plus interpellant.

Que s'est-il passé dans la vie de cette dame, croisée depuis des années, dans le hall de la banque d'en face, pour qu'elle s'y installe comme chez elle ? En a-t-elle seulement un, de *chez elle*, comme elle nous l'assure quand on s'en inquiète ? Comment se fait-il alors qu'un hall de banque ou le seuil quand il fait soleil trouve meilleure grâce à ses yeux que sa maison ?

Comment apaiser l'angoisse éprouvée par cet homme qui, depuis près de vingt ans, n'a pas lui-même ouvert une porte, n'a pas fait une course ni choisi un menu, n'a pas géré son traitement médical, ni un revenu, ni rien, ses geôliers en étant chargés ? Comment soutenir sa (ré)insertion quand la liberté, tant attendue, se révèle être d'innombrables responsabilités ?

Quelle idée se fait d'un logement cet homme qui ère d'une institution à l'autre et y disparaît subrepticement des radars à la moindre contrariété pour revenir quelques années plus tard, comme on rentre chez soi ? Quelle maison a-t-il habitée, enfant, pour ne plus jamais en avoir à lui ?

Quelles difficultés insurmontables se présentent à tel autre qui avait freiné des quatre fers avant de s'installer, en définitive, dans un bel appartement en périphérie pour qu'il revienne presque aussitôt redemander l'accueil en disant qu'il préfère ici ? La vie chez soi est-elle si difficile ?